

ACCUEIL NOUVEL ADHERENT

Le club de cyclotourisme de Grésy/Aix est une association « loi 1901 » à but non lucratif. Le club est adhérent à la fédération française de vélo. Notre objectif n'est pas la compétition mais la pratique du cyclotourisme dans toute sa dimension.

Un conseil d'administration assure l'organisation et le suivi administratif. Différentes commissions animent la vie du club.

Le bureau est composé :

- Président : Christian MICHAUD 06 80 78 92 92
- Secrétaire : Christian FAVARIO 06 52 73 03 79
- Secrétaire adjointe : Denise BOGEY 06 63 16 21 84
- Trésorier : Christian MERMET 06 25 72 09 51



La fédération française de vélo est représentée par :

- Le **COREG** (Comité Régional) Instance à l'échelon de la région Rhône/Alpes/Auvergne
- Le **CODEP** (Comité Départemental de Savoie) il anime les clubs cyclotouristes du département.

Début 2025, l'effectif du club est de 55 licenciés et de 8 adhérents non roulants.

Nous proposons des sorties hebdomadaires : le mardi, le jeudi et le samedi. Un planning prévisionnel pour deux mois est envoyé aux adhérents par courriel à compter du mois de mars; les horaires sont précisés dans ce document. Les sorties d'hiver sont planifiées de semaine en semaine, en fonction de la météo. Le port du casque est obligatoire, c'est une sécurité incontournable !

Deux parcours de niveaux différents sont proposés par les commissions parcours A et B. Librement, à chacune des sorties hebdomadaires, les cyclos peuvent réaliser soit le parcours A (difficulté soutenue) soit le parcours B (difficulté moins soutenue). Trois niveaux de groupes existent : le Groupe A, le groupe intermédiaire et le groupe B. Ainsi, selon sa forme physique du moment, le cyclo peut rouler dans l'un des 3 groupes à sa convenance.

Les personnes qui pratiquent le vélo à assistance électrique (VAE) sont les bienvenues. A ce jour, au moins une dizaine de ces cyclos composent nos effectifs.

Nous participons à des cyclo-randonnées organisées par d'autres clubs, à des cyclo-montagnardes, à des épreuves de longues distances et à toutes autres manifestations vélo. Le port de la tenue du club est conseillé mais non obligatoire.

Nous organisons des séjours vélo en France et possiblement à l'étranger. Nous participons au forum des associations de la commune.

La saison officielle des sorties vélos s'étale de début mars à fin octobre. De novembre à fin février, des sorties hebdomadaires sont organisées en fonction des conditions météorologiques.

Pendant cette période, d'autres activités sont proposées : ski de fond, sorties raquettes plus aléatoirement.

Des formations diverses sont possibles pour nos adhérents, dans les domaines du secourisme, de la maniabilité des vélos musculaires et des vélos à assistance électrique, et à bien d'autres formations concernant le domaine du vélo.

Le club est également dynamique au niveau des festivités ! Nous organisons chaque année un loto, la galette des rois, un tournoi de belote, un pique et un tournoi de boules en été. Une assemblée générale est programmée en novembre, suivi d'un repas au restaurant pour tous les adhérents.

Pour intégrer le club, il faut souscrire une licence d'un niveau assurantiel choisi par le futur adhérent en plus de l'adhésion.

Le Conseil d'Administration
des cyclos de Grésy/Aix

I